



es Français jettent trop

Une campagne est lancée pour réduire le poids des déchets, qui a doublé en 40 ans

déchets produits. Le reste est incinéré ou enfoui. concernent encore que 20% des pés ces dix dernières années, ils ne tif et le recyclage ont été dévelop-1% par an. Jusqu'où ? Si le tri sélec-Un chiffre en hausse régulière de le poids moyen de notre poubelle. habitant, soit 360 kg par an, tel est **UN KILOGRAMME PAR JOUR** et par

5 milliards pour les collectivités

par an, dont 5 milliards aux collecdéchets coûtent 9 milliards d'euros La production et le traitement des

celui qu'on ne produit pas, le minisl'idée que le meilleur déchet est Pour sensibiliser les Français à

> ont lancé hier une campagne de mobilisation sur le thème : "Réduisons vite nos déchets, ça

tillant des conseils pratiques de sous forme de spots télévisés, distions de prévention sur le terrain. réduction des déchets, suivis d'acans, commencera le 20 octobre Cette opération, étalée sur trois

2008. Certaines associations critiquent toutefois l'absence de en 2008 au niveau de 2005, et de mesures contraignantes. 290 kg actuellement à 250 kg en diminuer la part non recyclée de biliser le poids de déchets produits L'objectif du ministère est de sta-

tère de l'Environnement et l'Ademe

- Boire de l'eau du robinet Limiter les impressions sur papier
- Eviter les produits jetables
- Préférer les produits en vrac
- Faire les courses avec un cabas ou un sac réutilisable
- Eviter les portions individuelles
- Economiser les piles
- Choisir des produits avec moins d'emballages

 Coller un "stop pub" sur sa boîte Neuf gestes simples pour produire moins de déchets → www.reduisonsnosdechets.fi UNE ACTION de sensibilisation est organis Saint-Jacques à Paris cette semaine dans le square

SESSION 2006 Durée : 3 heures Coefficient : 3 Epreuve : Expression française et Ouverture du Monde Page : 4/7
--

Document 5

Le 24 novembre 1883, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, signe le fameux arrêté qui oblige les propriétaires parisiens à fournir à chacun de leurs locataires un récipient muni d'un couvercle. Ainsi naissent les poubelles.

Le préfet Poubelle avait tout prévu : dimension et contenance des boîtes. Il avait même imaginé la collecte sélective. Trois boîtes étaient obligatoires : une pour les matières putrescibles⁽¹⁾, une pour les papiers et les chiffons, et une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres ! Ce nouveau règlement ne fut que partiellement respecté. Concernant le tri, plus d'un siècle après, on le redécouvre...

Il aura fallu attendre près d'un siècle entre l'invention de la poubelle et la mise en place d'une véritable collecte et de lieux de stockage des déchets. En 1975, la loi confie aux collectivités locales la responsabilité d'organiser la collecte des déchets ainsi que leur traitement ou leur stockage dans un lieu agréé.

Devant le développement des décharges et les problèmes de pollution (des sols surtout), la loi est modifiée en juillet 1992 : les collectivités locales doivent s'organiser pour supprimer les dépôts sauvages et valoriser les déchets par le recyclage, le compostage⁽²⁾ ou l'incinération propre (ce qui reste à démontrer!).

Au même moment, dans de nombreuses communes françaises, la société Eco-Emballages (agréée par les pouvoirs publics) lance un programme de récupération et de valorisation des déchets d'emballages ménagers. Les déchets deviennent source de matière première et d'énergie, ils sont valorisés. À Paris, il faudra attendre novembre 1997 pour qu'une expérience de collecte sélective en porte-à-porte soit proposée dans un secteur du XIIIe arrondissement. La généralisation de cette collecte sélective a débuté en juin 2000 dans cinq arrondissements. La nouvelle équipe municipale conduite par Bertrand Delanoë poursuit l'extension de la collecte sélective. Depuis fin 2002, la collecte sélective est installée dans tous les arrondissements.

Hier, les chiffonniers "faisaient" nos poubelles ; aujourd'hui, c'est une véritable industrie, créatrice d'emplois, qui s'en occupe.

L'écologuide 2002 à Paris, Robert Jauze 4^{ème} trimestre 2001.

(1) Putrescible : biodégradable.

(2) Compostage: transformer en engrais.

BREVET PROFESSIONNEL LIBRAIRE			
SESSION 2006	Durée : 3 heures	Coefficient: 3	
Epreuve : Expression française et Ouverture du Monde		Page : 5/7	

Document 6

LOI n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté, Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier

DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX DECHETS

Art. 1er. -

La loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux est ainsi modifiée :

I. - Il est inséré, avant le premier alinéa de l'article 1er, cinq alinéas ainsi rédigés ;

"Les dispositions de la présente loi ont pour objet :

"1° De prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ;

"2° D'organiser le transport des déchets et de le limiter en distance et en volume ;

"3° De valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie;

"4° D'assurer l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets, sous réserve des règles de confidentialité prévues par la loi, ainsi que sur les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables."

BREVET PROFESSIONNEL LIBRAIRE			
SESSION 2006	Durée : 3 heures	Coefficient: 3	
Epreuve : Expression française et Ouverture du Monde		Page: 6/7	

Les Français et les déchets ménagers

QUESTIONS

Document 1

- 1. L'action se situe dans la décharge de Marseille. Relevez 8 mots qui montrent qu'il s'agit bien d'une « poubelle géante». (4 points)
- 2. L'auteur, Michel Tournier, utilise plusieurs comparaisons : relevez-en deux et expliquez-les. (3 points)
- 3. « Je caresse l'espoir qu'un jour ou l'autre l'un de ses météores sera contraint de s'arrêter ici », expliquez ce que souhaite le narrateur en vous appuyant sur la suite du texte. (4 points)

Document 2

- 4. Tracez deux courbes représentant l'évolution de la collecte des déchets municipaux et des déchets des ménages, sur la feuille de papier millimétré (à joindre à votre copie). (6 points)
 - Commentez la courbe de l'évolution de la collecte des déchets des ménages. (3 points)

Document 3

5. Quel constat important pouvez-vous dégager de ce graphique ? Justifiez votre réponse. (6 points)

Document 4

- 6. Combien de kilos de déchets sont produits actuellement par un Français ? (1 point)
- 7. En vous aidant de cet article, présentez l'opération "Réduisons vite nos déchets ça déborde". (4 points)
- 8. Montrez l'intérêt de deux gestes simples parmi les neuf proposés pour produire moins de déchets. (3 points)

Document 5

- 9. A quelle date et par qui a été inventée la poubelle ? (1 point)
- 10. Citez deux moyens utilisés pour "valoriser les déchets" ? (3 points)
- 11. A votre avis, pourquoi la "collecte sélective" est-elle encouragée par la ville de Paris ? (3 points)

Documents 4, 5, 6

12. Quels sont les acteurs impliqués dans la lutte pour réduire et valoriser les déchets ? (4 points)

Compétences d'écriture: (15 points)

Votre ville n'est pas encore équipée de poubelles individuelles (pour les particuliers) pour le tri sélectif. Vous souhaitez convaincre l'équipe municipale de la nécessité de développer le tri sélectif des déchets. C'est pourquoi vous rédigez une lettre, d'une trentaine de lignes, au maire de votre ville.

Après avoir exposé la situation des déchets dans votre commune, vous justifiez la nécessité du tri sélectif par chacun des habitants et vous proposez différentes actions permettant d'inciter la population à trier ses déchets.

Votre lettre ne sera pas signée.

BREVET PROFESSIONNEL LIBRAIRE			
SESSION 2006	Durée: 3 heures	Coefficient: 3	
Epreuve : Expression française et Ouverture du Monde		Page : 7/7	